

L'évolution de la charge de travail

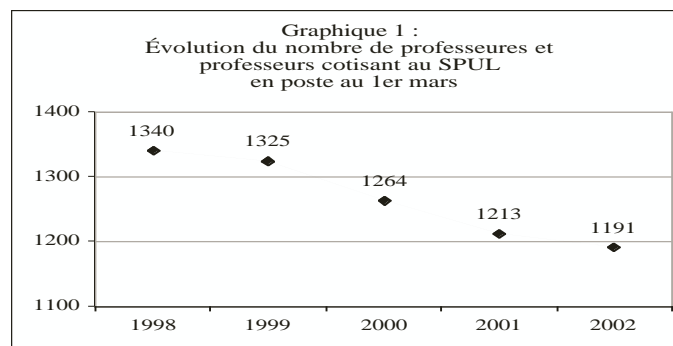
Ces dernières années, l'Université Laval a vu son corps professoral diminuer de façon significative, alors que sa population étudiante demeurait stable et que les montants des subventions et contrats de recherche octroyés à ses professeurs et professeures augmentaient considérablement. Ceci s'est vraisemblablement traduit par un accroissement marqué de la charge de travail des professeurs et professeures.

Le présent *SPULTIN* décrit les résultats d'une étude commandée par le Comité exécutif en vue de quantifier ce phénomène. Réalisé par le CAGI (*Comité d'analyse de la gestion institutionnelle*), ce travail de recherche touche plusieurs autres questions d'intérêt dont il sera fait état dans des *SPULTINs* subséquents, notamment la répartition par âge du corps professoral, les étapes de la carrière professorale, l'année d'étude et de recherche, les primes salariales et la présence des femmes.

Diminution du corps professoral

Le graphique 1 montre l'évolution, de 1998 à 2002, du nombre de professeurs et professeures à l'emploi de l'Université Laval et cotisant au SPUL (ce qui exclut les professeurs et professeures administrateurs, mais inclut les professeurs et professeures sous octroi et suppléants). Cette courbe illustre une diminution de 11,1 % des effectifs sur quatre ans, de 1 340 à 1 191 professeurs et professeures.

Cette tendance doit cependant être envisagée dans une perspective plus longue. D'après les statistiques publiées par la CRÉPUQ¹ sur l'ensemble des professeurs et professeures (y compris les administratrices et administrateurs), l'année 1995 est en effet celle où les effectifs professoraux réguliers de l'Université Laval ont été les plus élevés de son histoire. Une baisse de 9,3 % (de 1 688 à 1 531 professeurs et professeures) s'est ensuite produite entre le 1^{er} octobre 1995 et le 1^{er} octobre 1998.



Source : Base de données du SPUL constituée à partir des données du vice-rectorat aux ressources humaines, Université Laval (même source pour les graphiques 5A et 5B).

On ne peut cumuler les pourcentages de la CRÉPUQ (1995-1998) et ceux du SPUL (1998-2002) puisqu'ils ne correspondent pas tout à fait à la même base de calcul. Néanmoins, on ne risque guère de se tromper en affirmant que la réduction du corps professoral a été très marquée depuis 1995. D'après les données de la CRÉPUQ, le nombre total de professeurs et professeures de l'Université Laval à la fin de l'année 1998 était quasi identique à celui de 1989 (observation aussi valable pour l'ensemble des universités québécoises). Puisque l'on vient de voir que la baisse s'est poursuivie depuis 1998, le seuil actuel est certes sous celui de 1989.

¹ CRÉPUQ, *Caractéristiques et rémunération des professeurs de carrière des universités québécoises. Rapport de l'enquête sur le personnel enseignant. Année 1999-2000*, p. 11.

Les membres du Comité d'analyse de la gestion institutionnelle (CAGI)

Christian Genest (mathématiques et statistique), président; Maurice Gosselin (école de comptabilité), représentant du CEX; Christine Piette (histoire); Jean Plante (fondements et pratiques en éducation).

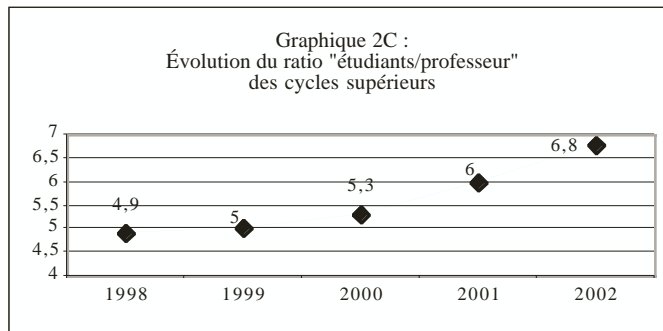
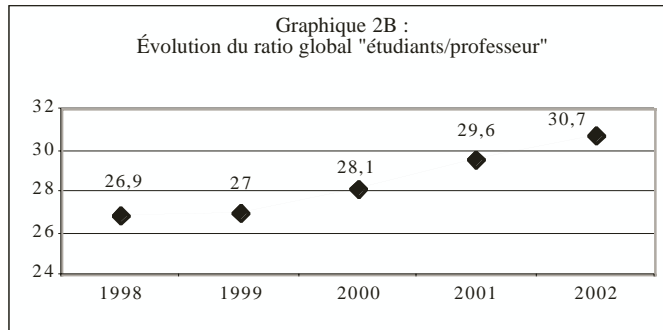
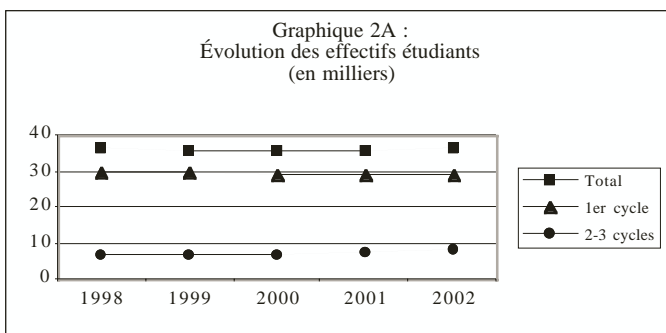
Impact sur la charge de travail

Si la charge globale impartie au corps professoral était demeurée stable ces cinq dernières années, il faudrait en conclure, devant la diminution importante du nombre de professeurs et professeures, que la charge individuelle s'est alourdie dans une forte proportion. Or, pour mesurer cette charge globale, un certain nombre de paramètres doivent être pris en compte. Comme les tâches dites de participation administrative n'ont probablement pas diminué, il faut regarder du côté des responsabilités d'enseignement et de recherche.

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants des trois cycles, le nombre de charges d'enseignement assumées par les chargées et chargés de cours (parce qu'elles et qu'ils assument une partie de la formation), de même que le volume des subventions et contrats de recherche n'épuisent pas les indicateurs à prendre en compte pour évaluer le poids de ces responsabilités. Ce sont toutefois les trois éléments les plus susceptibles de nous renseigner sur l'allègement ou l'alourdissement de notre charge de travail.

Évolution des effectifs étudiants et du ratio « étudiants/professeur »

La diminution du nombre de professeurs et professeures prend une signification nouvelle lorsqu'elle est comparée à l'évolution des effectifs étudiants. Les courbes du graphique 2A illustrent bien cette évolution aux trois cycles entre 1998 et 2002. Il s'ensuit forcément une hausse du ratio « étudiants/professeur », car le nombre global d'étudiantes et d'étudiants a augmenté de 1,5 % pendant que celui des professeurs et professeures baissait de 11,1 %². On constate au graphique 2B que le ratio global est passé de 26,9 étudiants par professeur à 30,7.



Source : Statistiques du Bureau du registraire (en ligne)

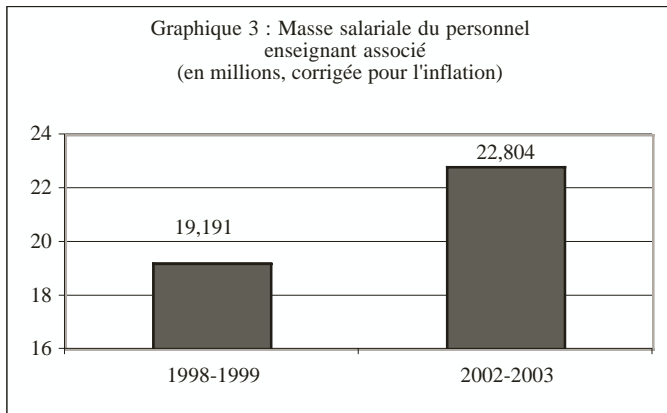
Charge fortement accrue aux cycles supérieurs

Aux cycles supérieurs, la répercussion de la hausse des effectifs sur la charge des professeurs et professeures est assez facile à évaluer, puisque ceux-ci y sont presque entièrement responsables de l'enseignement et de l'encadrement. Or, c'est en même temps à ces cycles que l'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants s'est fait sentir (+ 20,6 %, graphique 2A). Le graphique 2C montre qu'entre 1998 et 2002, le ratio est passé de 4,9 à 6,8 étudiants inscrits aux cycles supérieurs par professeur, soit une augmentation de 38,7 %.

Effets plus mitigés au premier cycle

La diminution du corps professoral semble avoir eu des effets moins marqués sur l'accroissement de la charge de travail des professeurs et professeures au premier cycle, car les effectifs étudiants y sont demeurés quasi stables (diminution de 2,8 %, graphique 2A). Le ratio « étudiants/professeur » y est néanmoins passé de 21,9 à 24, ce qui représente 9,6 % d'augmentation.

² Ce calcul a été effectué sur la base des statistiques d'inscription en nombres absolus. Un calcul sur la base EEETP (effectif étudiant en équivalence au temps plein) pour les mêmes années ferait même augmenter le ratio « étudiants/professeur » à tous les cycles. L'augmentation du nombre global d'étudiantes et d'étudiants devient en effet de 3,5 % au lieu de 1,5 %, dont 0,2 % (au premier cycle) au lieu d'une baisse de 2,8 % et 22,6 % (aux cycles supérieurs) au lieu de 20,6 %.

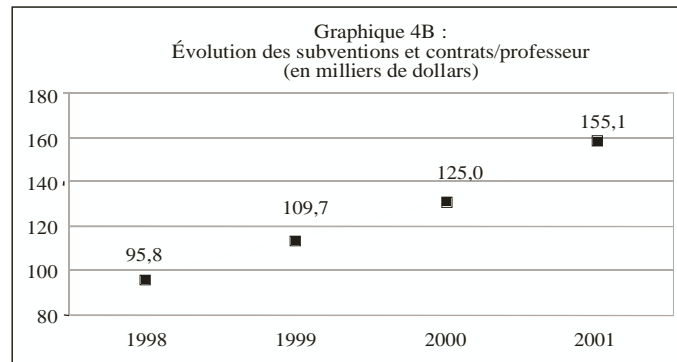
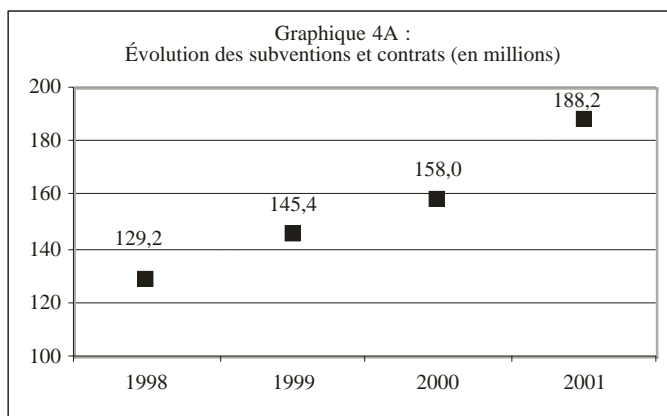


Source : Budget de l'Université Laval

Évolution des charges d'enseignement

L'impact de cette hausse est plus difficile à quantifier au premier cycle, compte tenu du fait qu'une part non négligeable de l'enseignement y est assumée, entre autres, par les chargées et chargés de cours. Pour évaluer la part de l'enseignement assumée par d'autres personnes que les professeurs et professeurs, le CAGI a utilisé comme indicateur l'évolution du poste budgétaire de l'Université Laval intitulé « masse salariale du personnel enseignant associé » qui concerne pour l'essentiel les chargées et chargés de cours et les auxiliaires d'enseignement.

L'augmentation de ce budget entre 1998-1999 et 2002-2003 (graphique 3, corrigé pour l'inflation) s'élève à 3 613 000 \$, soit 18,8 %. Comme la masse salariale de ces personnels représente environ 20 % de celle des professeurs et professeurs admissibles et cotisants au SPUL, cet accroissement est loin d'être négligeable. Il s'avère toutefois relativement faible et ne réduit pas significativement le fardeau de la charge professorale au 1^{er} cycle. De plus, tel qu'évoqué précédemment, il ne change rien à la situation aux cycles supérieurs.



Source : Vice-rectorat à la recherche (données encore incomplètes pour 2002-2003) et base de données du SPUL.

Accroissement de la performance et des tâches liées aux subventions et contrats de recherche

Comme dernier indicateur de la charge, le CAGI a examiné l'évolution des subventions et contrats de recherche depuis 1998. Les professeurs et professeurs sont responsables au premier chef de leur obtention, de leur gestion et des activités de recherche qui en découlent. On constate au graphique 4A que les sommes obtenues sont en hausse constante depuis 1998 : de 129 195 000 \$ qu'elles étaient en 1998, elles sont passées à 188 172 000 \$ en 2001. Cette hausse se traduit au graphique 4B par une augmentation spectaculaire de 61,9 % du montant moyen de subventions et contrats par professeur et professeur, qui est passé de 95,8 à 155,1 milliers de dollars par an.

En bref...

Bref, le nombre de professeurs et professeurs a diminué de façon sensible au cours des années observées, tandis que le nombre global des étudiantes et étudiants est pour ainsi dire demeuré stable. En même temps, on enregistrait une forte hausse des effectifs de 2^e et 3^e cycles dont l'encadrement repose quasi entièrement sur le corps professoral. Il en est de même des sommes obtenues en subventions et contrats de recherche, lesquelles ont fait un bond remarquable. Seule l'augmentation de la masse salariale du personnel enseignant associé va dans le sens d'une légère atténuation de la tâche d'enseignement des professeurs et professeurs. Toutefois, cet effet ne se fait sentir qu'au 1^{er} cycle.

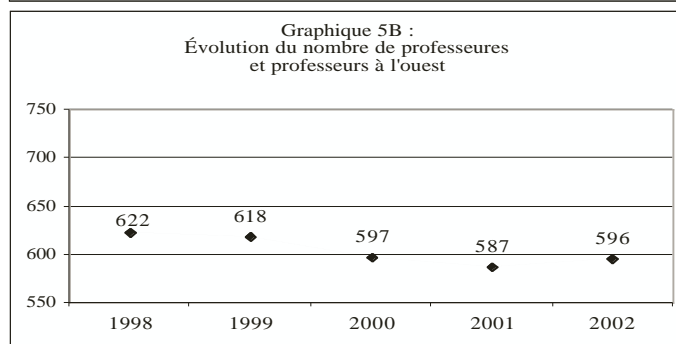
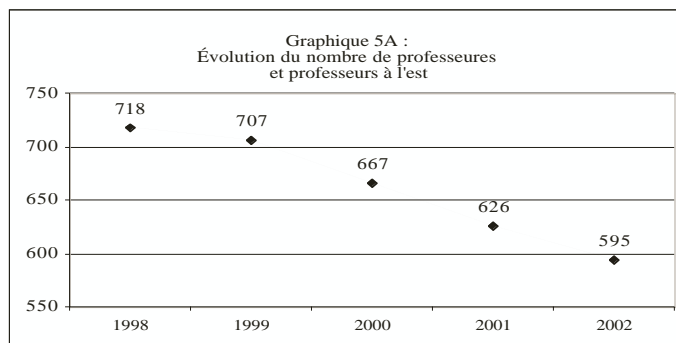
Comparaison est-ouest

Au delà des constats généraux présentés ci-dessus, il aurait été possible d'approfondir les conséquences de la décroissance du corps professoral en procédant à une analyse faculté par faculté, voire même unité par unité. Le CAGI n'a pas cru opportun de s'aventurer très loin dans cette voie parsemée d'écueils méthodologiques importants. Comment, par exemple, évaluer la somme de travail liée à 1 \$ de subvention en littérature plutôt qu'en physique ? La direction d'une thèse se concrétise-t-elle de la même façon en sociologie et en génie mécanique ?

Toutes délicates qu'elles soient, ces questions mériteraient sans doute d'être examinées, car les effets de la décroissance n'ont vraisemblablement pas été ressentis avec la même intensité partout à l'Université Laval. À titre purement exploratoire, le CAGI s'est demandé, par exemple, si la diminution du corps professoral avait été plus accentuée dans l'est que dans l'ouest du campus³. Les graphiques 5A et 5B montrent que oui.

Une première lecture de ces graphiques pourrait amener à conclure hâtivement qu'en raison de la baisse plus importante et plus continue du nombre de professeures et professeurs qu'a connue l'est (17,1 % par rapport à 4,2 % dans l'ouest), ce secteur a assumé à lui seul l'essentiel de l'alourdissement de la charge des dernières années. Une prudence élémentaire exige toutefois qu'avant d'émettre une telle conclusion, on examine l'évolution sectorielle des ratios « étudiants/professeur » aux différents cycles, l'évolution de la masse salariale du personnel enseignant associé, la progression des subventions et contrats de recherche, etc.

³Pour les fins de cette analyse, nous avons regroupé à l'ouest les facultés des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, de foresterie et de géomatique, des sciences et de génie, des sciences infirmières, de médecine, de médecine dentaire et de pharmacie. L'est est constitué des facultés de droit, des sciences sociales, de musique, des sciences de l'éducation, de théologie et de sciences religieuses, des lettres, de philosophie, d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, de même que des sciences de l'administration.



Ce travail reste à faire, mais paraît essentiel pour que puisse être mise en place une politique cohérente et équitable d'attribution des postes de professeurs, particulièrement en regard de l'influence récente des organismes subventionnaires par l'entremise de leurs programmes de chaires de recherche, de postes stratégiques, etc. Quant aux écarts relevés entre l'est et l'ouest, un prochain *SPULTIN* fera ressortir qu'ils relèvent sans doute moins d'une politique concertée que d'une coïncidence de conjonctures budgétaire et démographique, lesquelles, on le verra, n'en posent pas moins avec acuité la question du renouvellement du corps professoral.

De prochains *SPULTINs* porteront sur la répartition par âge du corps professoral, les étapes de la carrière et la présence des femmes.

Le *SPULTIN* est publié par le Comité exécutif du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval

Guy Allard, vice-président
Esther Déom, présidente
Alain Faucher, vice-président
Maurice Gosselin, trésorier
Sylvie Tétreault, secrétaire
Roger Thériault, vice-président

Le *SPUL*
Plus de 25 ans de collégialité, de solidarité et d'équité

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3339
Téléphone : 656-2955 Télécopieur : 656-5377
Courriel : spul@spul.ulaval.ca
Sur la toile : www.spul.ulaval.ca

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30